L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 6 AVRIL 1858.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Co.
RÉDACTEURS-PROPRIÉTAIRES:
G. F. WEISSE. H. RUFFOR.
L. DUVERGER. E. HARDY.

Rue de Chartres No. 85, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS:
MARDI MATIN, 6 AVRIL 1858.

Abonnés à la semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine," à raison de 25 CENTS pour les six numéros. Un paiera aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par H. Peychaud, Hyde & Co. — Broderies, marchandises sèches, bottes, souliers et brodequins.
Par M. Barrett.—Meubles.
Par Neville & Jarreau,—Bon terrains pour bâtir, rue Dauphine.
Par Anthony Fernandez,—Deux terrains, 2me district.
Par D. E. Murphy,—Farine.
Par R. H. Sykes,—Cigares d'Allemagne.

Grande vente de bonnes propriétés à l'encan.

M. N. Vigoe nous prie d'appeler l'attention de ceux que cela peut concerner sur la grande vente de propriétés améliorées et terrains vacants indiqué dans la notice ci-dessous du Chevalier F. Chenet, qui aura lieu ce soir, 5 avril prochain dans le Salon de la Bourse, St Louis. La vente en sera ouverte par l'opérer un logement désirant de ladite propriété, les conditions sont libérales. On peut s'adresser à l'office de l'encanteur, des copies de l'annonce de la vente. La même jour il sera aussi vendu une maison basse, rue des Ursulines, dépendant de la succession Hore.

La situation en Europe.

Les affaires de l'Europe préoccupent en ce moment tous les esprits. On se demande si l'empire qui, d'abord, devait être la paix, se mettre mort de Louis Napoléon, sera fatalement entraîné vers la guerre. On voudrait savoir si l'alliance anglo-française résistera aux échecs qu'elle a déjà éprouvés et si les deux pays que sépare la Manche vont se retrouver, après quarante trois ans de paix, dans la situation que leur avait faite le premier empire.

Il est possible que l'alliance active cesse d'exister, mais nous ne croyons pas que, soit en France, soit en Angleterre, les hommes d'état considèrent la guerre comme une nécessité de la situation. Un grand progrès s'est accompli parmi les peuples depuis un quart de siècle, et les gouvernemens hésitent longtemps avant de tirer l'épée du fourreau. On n'a pas oublié toutes les négociations qui ont précédé la dernière guerre d'orient; la France et l'Angleterre, bien décidées à prévenir envahissement de la Turquie, ne se sont décidées qu'à la dernière extrémité à employer leurs armes contre deux de leurs anciennes alliées dans la Mer Noire pour courir à Constantinople. Le premier coup de canon avait tiré, le sang des alliés et celui des Russes avait été versé sur le sol de la Crimée, que déjà la diplomatie tentait encore un dernier effort. L'opiniâtreté seule de Nicolas rendit la continuation de la guerre impossible et prépara la catastrophe.

Mais après la prise de Sébastopol, la diplomatie reprit son œuvre interrompue et prévint de nouvelles collisions. La campagne de Crimée a été un incident plutôt qu'une guerre, dans la véritable acception de ce mot. Les alliés n'étaient pas vaincus, tant s'en faut, après avoir évacué Sébastopol et ne pas avoir tenté de continuer la lutte pendant quelques mois encore sur la Crimée, soit en Europe. Nous n'avons pas besoin de rappeler longuement ce qui s'est passé entre les autorités françaises et celles de Belgique et l'asile accordé à un proscrit, sujet de remontrances de la part des autorités françaises. Nous avons signalé dans un acte aussi solennel que le traité de Paris, un intermédiaire la condamnation de la presse belge, et qui, depuis, le temple helvétique a dû intervenir pour arrêter les attaques dirigées de la France. Mais depuis le 14 janvier, le gouvernement français semble avoir perdu le sang-froid qu'il avait conservé jusqu'alors. Il est vrai que le monde pendant ces derniers jours a vu la singulière agitation de la France, des gouvernants de la France et de quelques misérables lancés par eux, qui n'avait aucun rapport avec les partis en France ou les sociétés secrètes, et que la police française seule a pu rattacher à l'étrangère dans cette occasion.

Mais, quel attentat en sont la cause ou le prétexte, il est certain qu'il a été suivi, à l'égard des états étrangers, de mesures qui ne s'étaient pas avec les traditions du droit international qui régissent l'Europe. Nous n'avons pas besoin de rappeler longuement ce qui s'est passé entre les autorités françaises et ce pays. Si un état avait droit à la courtoisie et au respect du gouvernement français, c'est bien l'Angleterre. Pour tous les changements que la France a cru devoir faire depuis trente ans, elle a trouvé dans l'Angleterre une nation bien disposée. Quoique nous ne partagions pas à même d'admirer la conduite du cabinet de Londres dans ces révolutions, nous en reconnaîtrons toujours acceptées, et en proclamant le principe de non intervention, nous avons indiqué les autres puissances continentales à s'abstenir de toute preuve de mauvaise volonté. Un ambassadeur est venu à Paris, et c'est en de leur réception n'a rappelé qu'à la représentant des dynasties ennemies et des constitutions différentes.

Mais il ne faut pas qu'un acte aussi contraire à la courtoisie aux vaincus de tous les partis, car c'est cette même courtoisie qui a conservé quelques faveurs actuels de la France, et qui seule peut détourner. Mais on peut dire que les hommes d'état de deux pays ont été assez sages pour éviter une entreprise commune pour détruire le christianisme l'Orient, et que leur conduite et leur amitié ont été hautement proclamées comme nécessaires à la paix du monde. De notre côté, rien n'a été fait qui ait pu désunir ni avec la loyauté de notre ancienne politique, ou les bons sentiments qui ont été le résultat de notre alliance. La presse anglaise a rendu hommage au caractère de l'empereur, et, sans pouvoir approuver les principes de sa politique intérieure, elle a reconnu des réserves sur la situation dans laquelle il a trouvé son pays et les difficultés de son administration. Nulle part le dernier attentat a été plus universellement condamné que chez nous.

Partout, sans aucun motif, brusquement et sans ménagement, on fut d'injures à des dirigeants contre un pays. Le président du Sénat, le président du corps-Législatif, le ministre des affaires étrangères, l'ambassadeur de France à Londres, les colonies des régimes français, ont apostrophé l'Angleterre dans un langage qu'on n'avait plus entendu depuis le jour où les coutrisans du premier empire appelaient les prétendus gouvernement français. Le *Times* a dû, un article qui a produit à Londres une grande sensation et que nous croyons devoir reproduire pour donner à nos lecteurs un idée de la manière dont la presse anglaise a traité la question portée devant les gouvernements de l'Europe par l'empereur Napoléon. Le voici:

"Le prétendue et l'appréhension que la part que le gouvernement français indique, ne sont pas de nature à être amoindries par les dépêches adressées aux Etats étrangers. Depuis l'établissement du second Empire, la Belgique et l'asile accordé à un proscrit sont le sujet de remontrances de la part des autorités françaises. Nous avons signalé dans un acte aussi solennel que le traité de Paris, un intermédiaire la condamnation de la presse belge, et qui, depuis quelque temps la Suisse a dû intervenir pour arrêter les attaques dirigées de la France. Mais depuis le 14 janvier, le gouvernement français semble avoir perdu le sang-froid qu'il avait conservé jusqu'alors. Il est vrai que le monde pendant ces derniers jours a vu la singulière agitation de la France, des gouvernants de la France et de quelques misérables lancés par eux, qui n'avait aucun rapport avec les partis en France ou les sociétés secrètes, et que la police française seule a pu rattacher à l'étrangère dans cette occasion.

Mais, quel attentat en sont la cause ou le prétexte, il est certain qu'il a été suivi, à l'égard des états étrangers, de mesures qui ne s'étaient pas avec les traditions du droit international qui régissent l'Europe. Nous n'avons pas besoin de rappeler longuement ce qui s'est passé entre les autorités françaises et ce pays. Si un état avait droit à la courtoisie et au respect du gouvernement français, c'est bien l'Angleterre. Pour tous les changements que la France a cru devoir faire depuis trente ans, elle a trouvé dans l'Angleterre une nation bien disposée. Quoique nous ne partagions pas à même d'admirer la conduite du cabinet de Londres dans ces révolutions, nous en reconnaîtrons toujours acceptées, et en proclamant le principe de non intervention, nous avons indiqué les autres puissances continentales à s'abstenir de toute preuve de mauvaise volonté. Un ambassadeur est venu à Paris, et c'est en de leur réception n'a rappelé qu'à la représentant des dynasties ennemies et des constitutions différentes.

Nous ne pouvons pas qu'un acte aussi contraire à la courtoisie aux vaincus de tous les partis, car c'est cette même courtoisie qui a conservé quelques faveurs actuels de la France, et qui seule peut détourner. Mais on peut dire que les hommes d'état de deux pays ont été assez sages pour éviter une entreprise commune pour détruire le christianisme l'Orient, et que leur conduite et leur amitié ont été hautement proclamées comme nécessaires à la paix du monde. De notre côté, rien n'a été fait qui ait pu désunir ni avec la loyauté de notre ancienne politique, ou les bons sentiments qui ont été le résultat de notre alliance. La presse anglaise a rendu hommage au caractère du prince, et, sans pouvoir approuver les principes de sa politique intérieure, elle a reconnu des réserves sur la situation dans laquelle il a trouvé son pays et les difficultés de son administration. Nulle part le dernier attentat a été plus universellement condamné que chez nous.

Partout, sans aucun motif, brusquement et sans ménagement, on fut d'injures à des dirigeants contre un pays. Le président du Sénat, le président du corps-Législatif, le ministre des affaires étrangères, l'ambassadeur de France à Londres, les colonies des régimes français, ont apostrophé l'Angleterre dans un langage qu'on n'avait plus entendu depuis le jour où les court